

### Objet : Développement durable – Adhésion 2019 à l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)

#### *Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,*

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité de renouveler les adhésions aux associations dont la Communauté d'Agglomération est membre,

Vu l'arrêté n°2017-002 du 17 janvier 2017 donnant délégation à Annick CRESSENS pour les affaires ayant trait à l'environnement, au développement durable et à la planification de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la délibération n°28 du Conseil communautaire du 15/11/2018 approuvant l'adhésion 2018,

#### *Décide*

**Article 1 :** L'ASDER, Association pour le Développement des Energies Renouvelables, sise Maison des Energies, 124 rue du bon Vent, BP 99 499, 73094 Chambéry Cedex, est renouvelée pour l'année 2019.

**Article 2 :** Le montant de la cotisation fixé à 150 € sera versé à l'ASDER.

**Article 3 :** M. le Président et Mme la Trésorière Principale d'Albertville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 9 avril 2019

La Vice-Présidente

Annick CRESSENS

